

ANNEXE DONUTS - Dog Beach, LLC
CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES EXTENSIONS DONUTS - Dog Beach, LLC

version n° 2.2 du 30 mars 2021

La présente annexe a vocation à prendre son entière application pour les extensions suivantes, toutes proposées par le Registre Dog Beach, LLC et son opérateur technique Donuts :

.ACTOR, .AIRFORCE, .ARMY, .ATTORNEY, .AUCTION, .BAND, .CONSULTING, .DANCE, .DEGREE, .DEMOCRAT, .DENTIST, .ENGINEER, .FAMILY, .FORSALE, .FUTBOL, .GAMES, .GIVES, .HAUS, .IMMOBILIEN, .KAUFEN, .LAWYER, .LIVE, .MARKET, .MEMORIAL, .MODA, .MORTGAGE, .NAVY, .NEWS, .NINJA, .OBSERVER, .PUB, .REALTY, .REHAB, .REPUBLICAN, .REVIEWS, .RIP, .ROCKS, .SALE, .SOCIAL, .SOFTWARE, .STUDIO, .VET, .VIDEO

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine avec une des extensions proposées par le Registre Dog Beach, LLC et son opérateur technique Donuts supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article Donuts.1. Organisation du nommage

Les extensions mentionnées en préambule sont des extensions génériques.

Les différents intervenants dans l'organisation du nommage pour ces extensions sont :

- Autorité de tutelle :
ICANN : <http://www.icann.org>
- Registre :
Dog Beach, LLC
- Opérateur technique du Registre:
Donuts : <https://donuts.domains>
- Registrar :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article Donuts.2. Politiques d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine dans une de ces extensions Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques à ces extensions, définies par l'ICANN et Donuts, consultables aux adresses suivantes :

- Règles édictées par Donuts :
<https://donuts.domains/about/policies>
- Politiques de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient à Donuts. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le Registre et ses sociétés affiliées y compris Donuts ainsi que leurs administrateurs, directeurs, préposés, cocontractants et agents y compris TMCH et l'organisme de gestion des enchères, ne sont en aucun cas partie au présent contrat. Cependant le Registre et Donuts sont des tiers bénéficiaires du présent contrat.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre pour chaque extension sont disponibles à l'adresse suivante:
<https://www.icann.org/resources/pages/registries/registries-agreements-en>
(en recherchant l'extension concernée)

Article Donuts.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières pour chaque extension sont disponibles

sur :
<https://www.gandi.net/tlds>

Les extensions listées dans le présent Contrat, sont ouvertes à tous.

Article Donuts.4. Termes réservés

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :
<https://www.icann.org/resources/pages/registries/registries-agreements-en>
(en recherchant l'extension concernée - *specification 5. schedule of reserved names* du contrat visé)

Article Donuts.5. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la désactivation d'un nom de domaine, le renouvellement doit être payé et effectué avant la date d'Expiration.

Article Donuts.6. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/tlds>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre interface lors de Votre commande.

Article Donuts.7. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique de Donuts si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Le Registre et Donuts peuvent également publier, notamment dans la base de donnée Whois, tout ou partie des demandes de Sunrise en cours.

Le Registre et Donuts sont autorisés à contrôler les données indiquées dans le Whois afin de vérifier les informations de contact associées à un nom de domaine.

Article Donuts.8. Règlement des litiges

Vous acceptez d'être partie et de Vous soumettre sans réserve à toute décision rendue dans le cadre d'une procédure alternative de résolution des litiges adoptée par le Registre et Donuts incluant notamment la politique d'utilisation établie par Donuts et les

procédures URS (« Uniform Rapid Suspension ») et UDRP (« Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy »).

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

De plus si le Registre a soumis un «PICs» (Public Interest Commitments) pour l'extension sous laquelle Vous enregistrez Votre nom de domaine, Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à toute décision rendue dans le cadre d'un PICDRP: <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/agb/base-agreement-specs-pic-faqs>

En application de la politique d'utilisation établie par Donuts, si Vous trouvez engagé à plusieurs reprises dans des enregistrements ou pratiques abusives, le Registre et/ou Donuts peuvent, à leur seule et entière discrétion, détruire tous Vos enregistrements actuels et futurs ainsi que refuser tout nouvel enregistrement sous toutes les extensions gérées par Donuts, ainsi que ceux des parties ayant agité de concert avec Vous.

Vous acceptez également que les différends découlant des conditions générales établies par le Registre et Donuts ou liés à l'allocation d'un nom de domaine seront soumis à un arbitrage dont la sentence est définitive.

Article Donuts.9. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article Donuts.10. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par e-mail.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

Article Donuts.11. Processus de destruction

À expiration, Nous suspendons le nom de domaine pour une durée de 45 jours, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le nom de domaine passe en statut "RedemptionPeriod",

pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article Donuts.12. Obligations du titulaire

En soumettant une demande d'enregistrement ou de modification, Vous reconnaissez que :

- Votre demande doit contenir des informations fiables, exactes et à jour, doit être faite de bonne foi, à des fins licites et ne doit pas enfreindre les droits des tiers ;
- Vous devez Vous soumettre de bonne foi à toute procédure, telle qu'édictée par le Registre, Donuts et l'ICANN ;
- Vous devez accepter et Vous soumettre à l'ensemble des règles et politiques mises en place par le Registre et Donuts.

Obligations spécifiques aux extensions : .ENGINEER, .MARKET, .MORTGAGE, .DEGREE, .SOFTWARE, .VET, .GIVES, et .REHAB. Vous Vous engagez à respecter l'ensemble des lois applicables, et notamment celles relatives à la vie privée, à la collecte et la divulgation des données personnelles, à la protection des consommateurs (notamment celles relatives aux pratiques trompeuses et déceptrices), à l'équité en matière de prêts, au recouvrement de créances, à l'agriculture biologique et aux informations financières. De plus dans le cas où Vous utilisez Votre nom de domaine pour collecter et stocker des données sensibles sur la santé ou des données financières, Vous Vous engagez à implémenter les mesures de sécurité appropriées et raisonnables en fonction du service offert telles que définies par la loi applicable. Si Vous collectez et conservez des données sanitaires ou financières sensibles, vous devez mettre en œuvre des mesures de sécurité raisonnables, appropriées et adaptées à l'offre de Vos services, telles que définies par les lois en vigueur.

Obligations spécifiques aux extensions : .DENTIST, .ATTORNEY, et .LAWYER. Les obligations spécifiques aux extensions ci-avant s'appliquent. De plus si Vous fournissez des services relatifs à l'extension, le Registre peut avoir besoin, notamment en cas de plainte, de vérifier si Vous détenez les autorisations nécessaires pour pratiquer la profession liée à cette extension. Dans ce cas, Vous devrez fournir, sur demande, Votre numéro de licence ou autorisation ainsi que les informations de contact de l'autorité en charge afin que le Registre puisse vérifier Vos informations.

Obligations spécifiques aux extensions : .ARMY, .NAVY, et .AIRFORCE. Vous devez prendre toute mesure nécessaire afin de Vous assurer que Vous ou Votre activité ne soit faussement représenté comme étant affilié, sponsorisé ou soutenu par les forces militaires d'un ou plusieurs pays ou gouvernements, si cette affiliation, support ou soutien n'existe pas.

Si Vous enregistrez un nom de domaine composé uniquement de deux lettres représentant un code pays (norme ISO 3166-1 Alpha 2) Vous devez prendre toute mesure nécessaire afin de Vous assurer que Vous ne soyez faussement représenté comme étant affilié, sponsorisé ou soutenu, personnellement ou dans Votre activité professionnelle, par un gouvernement ou un gestionnaire de code pays, si cette affiliation, soutien ou support n'existe pas.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez (dans les 30 jours sur demande) à indemniser,

défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, Donuts, les prestataires de Donuts et Gandi, leurs sociétés affiliées et filiales, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, directeurs, préposés, cocontractants, prestataires, agents et mandataires contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats (y compris en appel), découlant ou en relation avec Votre nom de domaine, y compris, notamment le choix, l'enregistrement, le renouvellement, la destruction, le transfert ou l'utilisation de Votre nom de domaine ou toute violation des règles régissant l'enregistrement d'un nom de domaine. Vous Vous engagez à ne pas conclure d'accord ou de compromis au sujet d'une quelconque de ces demandes sans le consentement écrit préalable de Gandi qui ne peut être retenu sans motif raisonnable. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Article Donuts.13. Droits du registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre et Donuts sont autorisés si ils le jugent nécessaire à leur seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- afin d'appliquer les règles et politiques du Registre, de Donuts et/ou de l'ICANN en vigueur ainsi que leurs amendements ultérieurs ;
- dont les informations ne sont pas fiables, exactes et à jour ou n'ont pas été mises à jour ou corrigées conformément aux règles et politiques du Registre, de Donuts et de l'ICANN ;
- en raison de la violation du présent contrat ou des règles établies par le Registre, Donuts ou l'ICANN ;
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système

des noms de domaine ;

- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre, Donuts et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- afin d'établir, revendiquer ou défendre les droits du Registre, de Donuts ou d'un tiers, ou d'éviter toute responsabilité civile ou pénale, réelle ou potentielle du Registre, Donuts, leurs sociétés affiliées, filiales, cocontractants, administrateurs, directeurs, représentants, préposés ou actionnaires, ou résultant de dommages causés à ces personnes ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre, Donuts et/ou tout Registrar ;
- conformément aux conditions générales et contrats du Registre et Donuts.

Le Registre et Donuts sont également autorisés à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

Le Registre et Donuts n'ont pas l'obligation de Vous notifier de la résiliation ou de l'expiration de l'enregistrement de Votre nom de domaine, et sont notamment autorisés, sans obligation, à suspendre ou détruire Votre nom de domaine immédiatement en cas de manquement aux conditions générales établies par le Registre et Donuts ou de violation de toute loi ou règlement applicable.

Vous acceptez qu'aucun dommages-intérêts ou frais de quelque ordre qu'il soient (debours, dépens) ne peut être réclamé au Registre et à Donuts (notamment toute somme due ou payée dans le cadre d'une procédure quelle qu'elle soit initiée à l'encontre d'une décision du Registre et/ou de Donuts).

-fin de l'annexe Donuts (Dog Beach, LLC.)-